

# Ecole maternelle Saint-Denis-en-Bugey

## LIVRET D'ACCUEIL 2022 - 2023



Ce petit guide conçu à votre intention a pour but de vous présenter l'école de votre enfant et de vous informer sur son fonctionnement.

Nous espérons qu'il vous permettra de mieux vous repérer et qu'ainsi la scolarité de votre enfant se déroulera dans les meilleures conditions.

Votre enfant va faire sa première rentrée et c'est pour lui une grande aventure !

L'école maternelle est un lieu d'apprentissage scolaire où l'organisation du temps et de l'espace est adaptée en fonction de l'âge des enfants.

Elle regroupe les trois premières années de la scolarité obligatoire : La petite section (PS), la moyenne section (MS) et la grande section (GS). L'enseignement est centré sur le développement affectif, social, sensoriel, moteur et cognitif de l'enfant. Il s'articule autour de 5 domaines d'apprentissage dans lesquels l'enfant prend plaisir à apprendre et progresse.

Ces 5 domaines sont :

- Mobiliser le langage dans toutes ses dimensions : l'oral, l'écrit
- Agir, s'exprimer, comprendre à travers l'activité physique
- Agir, s'exprimer, comprendre à travers les activités artistiques
- Construire les premiers outils pour structurer sa pensée
- Explorer le monde

Ces trois années d'école maternelle sont très importantes car elles préparent votre enfant pour réussir à l'école élémentaire (Du CP au CM2).

A l'école maternelle, on apprend à devenir élève, on apprend aussi à devenir autonome.

Ces apprentissages nécessitent une assiduité dès la classe de petite section.

**A l'école maternelle**, les adultes qui travaillent auprès de votre enfant sont :

- Les enseignantes : Professeurs des écoles.
- Les ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles) : Mmes GIANINO Gisèle et PHILIDET Nathalie. Employées par la Mairie, leur rôle est d'assister les enseignantes lors des activités de classe ou en dehors : assistance aux ateliers de travail, préparations matérielles, rangement des ateliers, soins corporels aux enfants, entretien des locaux.
- Selon les effectifs et la répartition des élèves, la configuration des classes peut être modifiée.



# Informations concernant l'école



**Ecole primaire publique de Saint Denis en Bugey  
Place Alexandre Bérard  
01500 SAINT-DENIS-EN-BUGEY**

Directrice : Mme SCOTTA Estelle

Tel : 06 58 67 52 34

E-mail : ce.0010950c@ac-lyon.fr

## **Horaires de l'école :**

Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi

- **Matin** → Accueil de 8h20 à 8h30 - Sortie à 11h30
- **Après-midi** → Accueil de 13h20 à 13h30 - Sortie à 16h30

Les enfants doivent être accompagnés par un adulte jusqu'à la porte vitrée de l'école maternelle.

## **Restant scolaire et garderie :**

Tel : 06.33.13.63.96

Mail : bureau.cantine01500@gmail.com

Horaires de la garderie : **Matin** : De 7h00 à 8h20

**Soir** : De 16h30 à 18h00

# Conseils pour une première rentrée réussie !

Pour venir à l'école, votre enfant doit être prêt pour la vie en collectivité, C'est-à-dire être préparé à la séparation avec ses parents, être prêt psychologiquement, physiquement et être propre.

## *Les jours précédents la rentrée*

La première rentrée est un moment important de la vie de votre enfant. Il est essentiel de lui en parler :

- Pour lui donner une image positive de l'école.
  - Pour lui expliquer où il va aller et qui il va rencontrer, ce qu'il va faire pendant la journée (jouer, chanter, dessiner...)
  - Pour préparer la séparation en le sécurisant.
  - Pour mettre des mots sur ses peurs.
  - Pour susciter chez lui un désir de rencontre et de découverte.
- Avant le grand jour, montrez-lui sa future école, faites le chemin avec votre enfant, parlez-lui de l'école, sans embellir, sans inquiéter.
- Préparez ensemble son cartable : y écrire son prénom, y glisser un vêtement de rechange et des chaussons à son prénom.



## Le jour J...

Ayez le temps ce jour-là d'accompagner votre enfant dans la classe. Vous pourrez rester un petit moment avec lui, puis ce sera l'heure de la séparation. Expliquez-lui alors ce que vous allez faire et dites-lui qui viendra le/la chercher à la sortie.

- Acceptez ses larmes s'il y en a, même si elles coulent fort, le plus souvent elles sèchent assez vite. Si possible ne montrez pas votre éventuelle angoisse.
- Laissez-le apporter son objet familier (doudou) : c'est le lien rassurant avec la maison.
- Au moment de la sortie, soyez bien à l'heure pour éviter que votre enfant ne s'inquiète, bien des angoisses et des larmes pourront être évitées.
- Ne lui posez pas trop de questions ; les confidences viendront plus tard.
- Donnez-lui le temps de s'adapter à l'école, sans vous affoler de ses larmes, de ses cris, de ses trépignements... Certains enfants ont besoin de temps pour accepter le changement et dans quelques mois il sera ravi de venir à l'école.
- Un bobo, une dispute... pas de panique, ce n'est pas grave. Rassurez-le, la maîtresse ou l'ATSEM sont toujours là pour régler tous les petits problèmes et assurer le bien-être des enfants.
- Un doute, un problème, un besoin... parlez-en à la maîtresse, votre enfant sera sensible à la confiance réciproque entre l'école et la famille.
- Une fréquentation régulière est indispensable pour que votre enfant progresse et s'intègre pleinement dans la classe.

## Votre enfant aura aussi besoin dès la rentrée :

- D'une paire de chaussons de gym à **semelles blanches** marqués au nom de l'enfant
- D'un petit sac en tissu pour ranger les chaussons
- D'une attestation d'assurance : **Responsabilité civile et Individuelle accident**
- De 4 photos d'identité
- D'un grand classeur format A4 (Dos 4 cm)
- De 2 grandes boîtes de mouchoirs en papier
- D'un sac à dos suffisamment grand pour contenir un petit cahier de 17x22 et des vêtements de rechange (une culotte, un tee-shirt, un pantalon)
- D'une petite couverture ou sac à dodo et d'un petit coussin (pour la sieste s'il vient à l'école l'après-midi)
- D'un grand sac cabas (noté au nom de l'enfant) pour rapporter les affaires à chaque fin de période

**Tous les vêtements doivent être marqués au nom de l'enfant (bonnet, gants, chaussons, casquette...)**

## Santé et bien être des enfants :

- Les enfants malades, fiévreux ne sont pas acceptés à l'école.
- Aucun médicament ne peut être administré à l'école. Si votre enfant souffre d'une maladie chronique, **un Projet d'Accueil Individualisé (PAI)** est mis en place avec le médecin scolaire. Il suffit de demander un dossier à l'école.
- Toute maladie contagieuse doit être signalée. Un certificat de non-contagion vous sera demandé au retour en classe.

- Toute absence doit être signalée par téléphone, mail, Klassly, le jour même.
- Il n'y a pas de collation en classe en dehors des anniversaires qui auront lieu le vendredi matin. De l'eau est proposée régulièrement aux enfants dans la journée.

### Tétines et doudous :

- Les tétines n'ont pas leur place à l'école (sauf exception en début d'année). Elles sont autorisées pour la sieste si vous les amenez dans une boîte hermétique marquée au nom de l'enfant.
- Les doudous sont autorisés surtout en début d'année, nous les rangeons toutefois pendant les ateliers dans « la maison des doudous ». Pensez à les récupérer pour la nuit...
- Pour les enfants qui restent à la sieste, nous vous demandons de prévoir un doudou qui restera sur place à l'école tout le temps. Nous vous le rendrons à la fin de chaque période afin qu'il soit lavé.
- Pas de biberon à l'école.

Dans les jours qui suivent la rentrée une réunion de classe est organisée afin de vous donner des informations plus précises concernant le fonctionnement de la classe et de répondre aux questions que vous vous posez.

Un cahier de liaison permet de vous informer des évènements possibles au cours de l'année scolaire et d'échanger des informations avec la maîtresse.

A très bientôt !

# CALENDRIER 2022-2023

➤ Rentrée scolaire : Jeudi 1er septembre 2022 ou Vendredi 02/09/2022

➤ Vacances de la Toussaint :

Du samedi 22 octobre 2022 au lundi 7 novembre 2022

➤ Vacances de Noël :

Du samedi 17 décembre 2022 au mardi 3 janvier 2023

➤ Vacances d'hiver :

Du samedi 04 février 2023 au lundi 20 février 2023

➤ Vacances de printemps :

Du samedi 08 avril 2023 au lundi 24 avril 2023

➤ Pont de l'Ascension : Du mercredi 17 mai au lundi 22 mai 2023

➤ Grandes Vacances d'été :

Fin des cours le samedi 8 juillet 2023

*La reprise a lieu le matin du jour indiqué.*





